



L'ex gouverneur du Littoral Fai Yengo Francis vient d'être nommé par le président de la République au poste de coordinateur du Comité national de désarmement de démobilisation et de réintégration, organe créé vendredi dernier 30 novembre dernier

Le Comité national de désarmement de démobilisation et de réintégration à pour mission est d'organiser, d'encadrer et de gérer le désarmement, la démobilisation et la réinsertion de ceux qui désirent répondre favorablement à l'offre de paix du chef de l'Etat en déposant les armes, s'intéresse autant aux groupes armés des régions du Nord- Ouest et du Sud-Ouest qu'aux ex-combattants de Boko-Haram.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

PAIX – TRAVAIL – PATRIE

DECRET N° 2018/742 DU 04 DEC 2018
 portant nomination du Coordonnateur National du Comité National de
 Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2018/719 du 30 novembre 2018 portant création du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration,

D E C R E T E :

Article 1^{er}.- Monsieur FAÏ YENGO Francis est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Coordonnateur National du Comité National de Désarmement, de Démobilisation et de Réintégration.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 04 DEC 2018

